me ennemis de leur Patrie & perturbateurs du repos public, non seulement ceux qui, en qualité de Députés, partiront pour Varsovie, mais encore tous autres qui auront part à de semblables Députations; que Nous en userons envers eux suivant leur mauvaise conduite, par laquelle ils se seront attiré un malheureux fort, & dont ils se répentiront, mais trop tard, sans qu'ils puissent en imputer la cause

qu'à eux-mêmes.

D'un autre côté, vous aurez soin d'assurer de notre bienveillance & constante protection Impériale tous les Officiers civils du Pays, établis par le Duc, les Conseillers nouvellement installés, les Chefs & Baillifs, ainfi que tous les Nobles & les Etats, qui, conformement à leur serment & à leur devoir, ont témoigné leur obéissance à leur Seigneur, en ajoutant que nos soins seront toujours dirigés vers le bien de leur Patrie, comme Province voifine: & qu'ils peuvent s'attendre & espérer que leur attention exacte à remplir leur devoir envers leur Souverain légitime, les rendra de plus en plus dignes de notre bienveillance Impériale.

Donné à Peter/bourg le 23. Janvier 1764.

Signé CATHERINE. Contresigné Prince ALEXANDRE GALITZIN.

Cette Déclaration n'a pas empêché ce Mr. Howen dont il y est fait mention & un autre, nommé Mr. Mirbach, d'arriver de Mittau à Varsovie, comme Députés des Erats de Courlande; & dans une audience qu'ils ont euë du Prince-Primat le 15. de Mars, ils l'ont prié, dans les termes les plus pressans, de faire ensorte qu'à la Diette prochaine de l'Election d'un Roi, on prenne des arrangemens contre le Duc de Biren, dont l'administration étoit odieuse à tout le pays, & qu'on remette le Prince Charles de Saxe en possession des Duchés qui lui appartiennent légitimement. Ces deux Députés (ce qui étonne à présent) étoient munis d'un pleinpouvoir signé par 21 Paroisses, sur 27 qu'il y en a en tout